Boissise 'MAG

Votre magazine d'information municipale de Boissise-la-Bertrand
www.boissise-la-bertrand.fr

n° 114
Juillet 2022

Panneau Pocket

Sommaire

Edito	p.3
Mairie	p.4
Travaux	p.6
Urbanisme	p.7
Enfance & jeunesse	p.8
Bon à savoir	p.11
Focus	p.13
Culture & animation	p.14
CAMVS	p.20
Agenda	p.20

Mairie de Boissise-la-Bertrand

2 rue François Rolin
77350 Boissise-la-Bertrand

Tél. : 01 64 38 20 21

Site : www.boissise-la-bertrand.fr
Courriel : contact@mairie-boissiselabertrand.fr
Page Facebook : @mairieboissiselabertrand

Horaires d'ouverture

Lundi de 13 h 30 à 18 h
Mardi de 9 h à 12 h
13 h 30 à 18 h
Mercredi de 9 h à 12 h
Jeudi de 9 h à 12 h
13 h 30 à 18 h
Vendredi de 9 h à 12 h

Juillet 2022- n°114

Directeur de la publication : Le Maire, Olivier Delmer
Comité de rédaction : Annie Courtier, Santine D'Anastasio, Brigitte Michallet, Magali Szestak, Mireille Chapus
Charte graphique et mise en page : Bertrand Cossoux
Impression : Imprilith
Distribution : Services municipaux
Tirage : 550 exemplaires

Chères Boissisiennes,
Chers Boissisiens,

La saison estivale approche. Elle est généralement signe de vacances, de soleil et de bons moments passés en famille ou entre amis souvent autour d'une bonne grillade et accompagnés d'une boisson désaltérante ! Il est espéré, en revanche, que la crise Covid que nous subissons depuis 2020, nous permette de profiter de ces moments de convivialité qui nous ont faits tant défaut. Mais, soyons vigilants car ce virus est toujours présent.

Cette période marque également la fin de l'année scolaire. Vous découvrirez au travers de ces pages que les activités périscolaires ont été denses. Cela nous a amené à élaborer un Projet Educatif Territorial (PEDT) : projet qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions pour l'implication des enfants. Celui-ci sera effectif dès la rentrée prochaine où nous verrons également l'ouverture d'une classe complémentaire au vu des effectifs inscrits.

Je me réjouis de la dynamique de notre village au travers des initiatives décrites dans les différents articles de ce mag que ce soit au niveau associatif, animations, commerce, Conseil Municipal des Enfants et Conseil des Ainés, …

Cet été, divers travaux vont être effectués pour permettre l'entretien de notre commune : voiries, bâtiments communaux, cimetière, … Merci de votre compréhension pour les désagréments qui pourront apparaitre mais rendus nécessaire pour tous.

J'en profite, donc, pour vous souhaiter de bonnes vacances à tous et profiter pleinement de ces moments.

Olivier DELMER

Maire de Boissise-la-Bertrand

Le recensement citoyen

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire à 16 ans. Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile entre le jour anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3e mois suivant.

Pour effectuer cette démarche, vous pouvez :

- soit vous présenter à la mairie de votre domicile muni(e). du livret de famille de vos parents, de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile
- soit transmettre votre dossier à la mairie via Service Public.fr

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870

L'attestation de recensement qui est délivrée est indispensable au jeune pour être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), mais également pour s'inscrire aux examens et concours (baccalauréat, permis de conduire, concours de la fonction publique). De plus, ce document lui permettra d'être inscrit d'office sur les listes électorales à sa majorité.

Réforme des actes administratifs au 1er juillet 2022

Bien que non obligatoire pour les collectivités de moins de 3500 habitants, la commune a fait le choix, à compter du 1er juillet 2022, de publier les délibérations du Conseil municipal et les arrêtés du maire, par voie électronique, sur son site internet.

Lien d'accès : https://boissise-la-bertrand.fr/fr/publication-des-actes

Transitoirement, l'affichage « papier » est maintenu.

Un portail famille pour la rentrée

A compter du 1er septembre 2022, un portail « famille » sera mis à la disposition des parents d'élèves de l'école sur le site internet de la commune. Un code d'accès sera transmis par la mairie.

Ce service permettra aux parents de gérer, en ligne, les services périscolaires.

Lien d'accès : https://portail.berger-levrault.fr/MairieBoissiseLaBertrand/accueil

Un guide utilisateur sera, prochainement, mis en ligne sur le site internet de la commune.

Carnet de l'état civil

Le conseil municipal,

souhaite la bienvenue à :

- PIOLOT VEJRICH Eliane née le 26 mars 2022.
- PERRIER Julia Lise née le 17 avril 2022.
- PERRIER Mila Jeanny née le 17 avril 2022.

assure de sa sympathie les familles éprouvées par les décès de :

- Mme ARNAL Janine le 23 février 2022.
- Mme MARCOU Mauricette le 17 avril 2022.
- Mme MASSON Joséphine le 6 juin 2022.

L'opération tranquillité vacances

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison, de votre appartement ? Vous pouvez demander à la police ou à la gendarmerie de surveiller votre domicile !

Le dispositif gratuit Opération Tranquillité Vacances (OTV) des services de police et de gendarmerie vous propose de veiller sur votre logement pendant votre absence et de vous prévenir en cas d'anomalie.

Qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un service de sécurisation mis en œuvre par la Police nationale et la Gendarmerie nationale au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée.

Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre. Ces patrouilles sont effectuées de jour comme de nuit, en semaine et le week-end.

En cas d'anomalie comme une tentative d'effraction, une effraction ou un cambriolage, les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus. Ils peuvent être informés en personne ou par le biais d'une personne de confiance résidant à proximité du lieu d'habitation. Ainsi informés, les victimes et leurs proches restés sur place sont en mesure d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc.

Comment ça marche ?

Pour bénéficier du dispositif OTV, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence (prévoir 2 jours au minimum) auprès du commissariat de police ou de la brigade de gendarmerie. Pour gagner du temps, un formulaire est accessible en ligne sur le site service-public.fr ; il est à remplir et à imprimer avant de se rendre sur place pour finaliser la demande.
Lors de votre inscription, vous devez indiquer si votre domicile est équipé d'un système d'alarme et si vous avez demandé à une personne de confiance de passer régulièrement afin d'éviter toute confusion avec un cambrioleur.

En cas de retour anticipé, pensez à prévenir les forces de l'ordre !

Quelques conseils avant de partir en vacances

- Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien…).
- Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence.
- Transférez vos appels de votre téléphone fixe sur votre téléphone portable ou une autre ligne. N'indiquez pas vos dates sur votre messagerie !
- Ne diffusez jamais vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même. Il est également déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

Quoi de neuf côté Conseil des Aînés ?

Plutôt discret le Conseil des Aînés sur cette première moitié d'année … En apparence seulement. Nous avons poursuivi le lien intergénérationnel et travaillé notamment avec le Conseil Municipal des Enfants. Plus particulièrement sur :

- Des ateliers plantations : Dans les suites de la participation du CME et de l'association des parents d'élèves à l'appel à projets de la Région Ile-de-France. La subvention à permis de mettre en place des bacs de plantations, et dans la suite des plantations de salades, radis, fraises et pour cet été tomates, courgettes …
- La plantation d'arbres fruitiers : c'est maintenant devenu une tradition que d'étoffer chaque année un peu plus ce verger communal fruit d'une action commune entre le CME, le CdA et la commune. Cette année, les fruitiers sont particulièrement généreux…
- Une contribution à l'organisation des premières Olympiades des enfants, projet abouti avec succès du CME le 22 mai. A renouveler à la demande de tous : CME, Association des parents d'élèves et Comité des fêtes.

En parallèle, nous avons continué à travailler sur la partie Mémoire autour du Monument aux morts et une infographie devrait très bientôt pouvoir être mise en place.

Notre organisation de fonctionnement s'est actualisée par l'intégration de nouveaux venus au sein du Conseil et par suite de la démission du secrétaire de la nomination d'un nouveau bureau qui devrait être acté par Monsieur le Maire prochainement.

Nous vous souhaitons un bel été et vous donnons rendez-vous pour le prochain Forum des Associations en septembre.

Une centenaire à l'EHPAD LBA Lucie et Edgar Faure

Un moment convivial et musical s'est tenu à l'Ehpad afin de fêter les 100 ans de Mme Odette Aubert, née le 3 juin 1922. Madame Aubert était entourée de son fils M. Daniel Aubert, Mme Courtier, adjointe au maire, Mme Michallet, conseillère municipale déléguée, Mme Verite, Directrice et Mme Lechevallier, animatrice de l'établissement.

Cet après midi s'est déroulé autour de chants et de quelques pas de danse comme le souhaitait cette habitante si joyeuse !

Programme des travaux des prochains mois

- Eglise : Remplacement du bâtant de la cloche
- Eglise : Remise aux normes du système parafoudre
- Rue des Caves : Enfouissements des réseaux avec ajout d'éclairage public
- Rues de l'Aunette/Egremonts/Loup : Réfection du revêtement, création/réfection des trottoirs et caniveaux. L'ensemble de ces travaux fera prochainement l'objet d'une «Réunion Riverains»
- Ecole et salle polyvalente : Mise aux normes afin de permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et handicapées
- Mairie : Actualisation du Système d'Alerte de la commune (Sirène sur le toit et Système d'Alerte mobile)
- Village : Réfection/remplacement des armoires d'éclairage hors normes
- Village : Poursuite de la modernisation de l'éclairage public (programme sur trois ans 2022/23/24)

Modification du PLU

La première modification du PLU de Boissise-la-Bertrand traite de quatre sujets :

- OAP (Opération d'aménagement programmé) du Loup : augmentation du nombre de logements à prévoir.
- OAP du Bas-Boire : réduction du nombre de logements à prévoir, permettre à des activités de s'installer (commerce, professionnels de santé, assistance enfance,…..), évolution du périmètre de l'OAP.
- Inscrire de nouveaux « Espaces Verts Protégés ».
- Inscrire de nouvelles maisons remarquables.

Dans le déroulement réglementaire de cette modification, une réunion publique a été organisée le 13 mai 2022 pour présenter le dossier et ouvrir un débat avec les participants. En outre, un registre a été mis à disposition du public pour enregistrer les observations écrites pendant la période du 25 avril au 25 mai 2022.

L'essentiel des remarques des Boissisiens a porté sur le nombre probable de logements (une cinquantaine au lieu d'une vingtaine) à prévoir pour l'OAP du Loup. Des réactions vives se sont manifestées. Nous rappelons que dans le cadre de l'approbation du PLU, c'est l'Etat qui demande que l'urbanisation des communes comporte des OAP pour une projection de nouveaux logements et notamment en termes de logements sociaux.

Le cahier des charges de l'appel à aménageur lancé pour cette opération a été détaillé dans le précédent Boissise Mag. Nous relevons certains termes du cahier des charges qui ont leur importance :

- La taille des logements doit s'échelonner du T2 au T5, car il faut pouvoir accueillir sur la commune de jeunes ménages ainsi que des familles de tailles diverses. Un programme unique de maisons individuelles ne permettrait pas d'offrir des logements de petite taille ; les petits collectifs que proposent les aménageurs (dans le respect du volume actuel permis par le PLU) comporteront une imbrication de logements de tailles diverses, seule solution pour économiser l'emprise au sol.
- L'accès à cette urbanisation « du Loup » est à créer entièrement : Aménagement en voirie du Chemin au Loup à double sens, ainsi que les abords (raccordement avec la rue des Bergères, le Chemin de Boissettes, aménagement du parking du cimetière, de la liaison avec le giratoire du cimetière, etc… La nouvelle rue au Loup nécessite :
- La construction de l'infrastructure (renforcement de la chaussée, nouvelle couche de roulement, équipement en géotextile, bordures adaptées).
- Des travaux de génie civil importants pour le système de collecte des eaux usées, les fourreaux d'alimentation électrique de l'urbanisation, le système d'éclairage public, le génie civil pour les câbles de télécommunication, le système d'alimentation en eau potable et toute l'infrastructure pour la collecte, l'écoulement et l'infiltration des eaux pluviales en vue d'améliorer les problématiques de ce secteur en cas de fortes précipitations.

Cette nouvelle rue au Loup devra permettre aussi la circulation des deux roues, comporter des stationnements « visiteurs », des trottoirs (dont trottoir aux normes PMR), des arbres ombrageant agréablement la voie, des communications piétonnes depuis le bourg à cette urbanisation du Loup et les différentes liaisons douces associées.

Le coût des travaux (en intégrant d'inévitables aléas) va se monter au niveau de 800 000 euros, voire plus.

Qui doit payer cette opération ? Il serait illogique de faire payer aux Boissisiens le coût d'une telle opération imposée par ailleurs par l'Etat. C'est la raison pour laquelle l'aménageur retenu doit financer une grande partie de l'aménagement du Chemin au Loup au moyen d'un « PUP » (Projet Urbain Partenarial), dispositif prévu par l'Etat pour permettre le financement d'opérations urbanistiques.

Il en résulte que l'amortissement de ces charges d'aménagement ainsi que le pourcentage de logements sociaux nécessite de créer un nombre de logements suffisant ; le cahier des charges de l'appel à aménageur a bien indiqué que le nombre de logements proposés par l'aménageur résulterait du meilleur compromis « logements/aménagement ».

En conclusion, dans un but d'adéquation du PLU avec l'OAP réelle telle qu'elle peut se réaliser, il était donc nécessaire de clarifier le nombre de logements (ordre de grandeur) affiché au PLU.

Plantation de fruitiers rouges au parc des Vives Eaux

Comme chaque année depuis 4 ans, le Conseil des Aînés accompagné du CME plantent arbres fruitiers, vignes chasselas et muscat. Cette année, c'était l'année des fruits rouges, groseilles, cassis et framboises.

Jade, maire du CME lors de cette intervention s'est exprimée au nom de tout le Conseil.

« Chaque année, nous plantons des arbres, le Conseil des Aînés et le CME.

Nous plantons parce que Boissise pense à la planète et tous les Boissisiens en profitent !

Nous prenons RDV l'année prochaine pour continuer à rendre plus beau notre village.

Avec le Conseil des Aînés, nous faisons des ateliers, avec des plaquettes en bois et des pyrograveurs pour noter le nom des arbres, puis nous les décorons et les accrochons sur chaque arbre.

Merci à tous de nous soutenir dans nos projets et encore merci au Conseil des Aînés ».

Silence, ça pousse !

Que devient le potager de l'école ?
des carrés potagers bien fournis !
Retour en images.

Les olympiades

Les olympiades ont réuni comme le désiraient les enfants du CME, les habitants de nos deux villages autour d'une grande fête avec un immense pique-nique sur les pelouses du parc des Vives Eaux.

36 enfants ont pu participer au rallye du matin, la journée a continué après le pique-nique avec des épreuves sportives. Une remise de médailles, officielles bien sûr, a récompensé les 3 premières équipes et tous sont repartis avec un diplôme pour y avoir participé dans la joie et la bonne humeur.

Jade, maire, s'est exprimée au nom de tous ses partenaires du CME.

« Le projet des olympiades était dans notre programme d'élus et il nous tenait beaucoup à cœur.

Notre idée était de pouvoir rassembler nos deux villages et faire une grande fête ensemble.

Réunir tous les habitants pour une journée de partage et d'amitié sous le signe de la convivialité.

Nous sommes très heureux et un peu fiers il faut le dire, d'avoir lancé les « Premières olympiades » de Boissise - Boissettes.

N'oublions pas cette période difficile que nous traversons et ce qui se passe dans le monde actuellement, cela donne encore plus de sens à notre journée.

Alors merci à tous d'avoir répondu présent et d'y avoir participer avec un tel entrain !!

Un très très grand merci au Conseil des Aînés sans qui nous ne pourrions pas finaliser tous nos projets.

Merci au Comité des fêtes, à l'Association des parents d'élèves, à la municipalité et merci tout simplement à nos parents qui nous accompagnent dans notre belle aventure de citoyen !

Et pour l'année prochaine, nous passons le relais au prochain CME.

Découverte du musée aéronautique et spatial !

Le 22 mai, les enfants du CME ont visité le Musée Aéronautique et Spatial Safran. Ils ont été reçus par Marc Loubet qui a répondu à toutes les questions et les a accompagnés dans ce bel endroit.

Après une simulation de vol très appréciée, les apprentis aviateurs ont reçu leur brevet d'initiation au pilotage virtuel !

Une belle balade dans le ciel, les avions, les fusées, les enfants sont repartis des étoiles plein la tête.

Merci à Monsieur Loubet pour cette très belle visite !

L'eau du robinet : à consommer sans modération

Captée dans les nappes souterraines (62 %) ou dans les eaux de surface (rivières, lacs…), l'eau du robinet ne coule pas de la même manière partout en France. Scrutée, analysée et traitée selon la qualité de la ressource, elle est tantôt filtrée et très légèrement désinfectée, tantôt dépolluée grâce à des techniques plus poussées. C'est le produit alimentaire le plus contrôlé. L'eau du robinet désaltère, lutte contre les effets de la canicule, facilite la digestion, entretient le squelette, et est riche en minéraux. Bref, notre corps en a besoin tout au long de la journée. Si l'odeur et le goût du chlore vous incommodent, laissez reposer l'eau quelques heures dans une carafe ouverte, mais n'attendez jamais d'avoir soif pour en consommer. Livrée à domicile et disponible à la demande, l'eau du robinet est un luxe… très abordable ! Cette eau d'excellente qualité coûte en réalité 100 à 300 fois moins cher que l'eau en bouteille (selon les marques). En moyenne, on estime que chaque famille française dépense 1 euro par jour pour s'approvisionner en eau potable (assainissement compris), soit le prix d'une bouteille d'eau minérale d'un litre.

Championne des circuits courts et modèle de démarche zéro déchet, la distribution de l'eau du robinet n'exige pas de mise en bouteille, ne nécessite aucun emballage plastique et se joue du transport. La neutralité de son empreinte carbone est inégalable.

SOS Autoroute : Application mobile gratuite indispensable !

En cas de panne, d'accident ou d'événements/objets à signaler, plus besoin d'abandonner votre voiture et de vous rendre à pied jusqu'à une borne d'appel d'urgence !

L'application gratuite SOS Autoroute vous permet d'être mis rapidement en relation avec le poste de sécurité le plus proche pour signaler une situation d'urgence ou un événement inhabituel.

Tous les appels sont qualifiés manuellement par un opérateur physique qui dialogue avec vous par téléphone, valide votre position et votre situation sur autoroute.

Pour optimiser l'intervention des secours, SOS Autoroute détermine votre position par géolocalisation et permet de transmettre les éventuelles informations de votre véhicule préalablement enregistré (possibilité d'enregistrer jusqu'à 3 véhicules).

Cette application fonctionne sur APRR, AREA, SANEF, SAPN, ATMB, SFTRF, ADELAC, A'LIENOR, CEVM, AXELIA et ATLANDES. En dehors des réseaux pris en charge, vous êtes directement redirigé vers le 112.

SOS Autoroute fonctionne en 5 langues : Français, Anglais, Italien, Espagnol et Allemand et une vidéo explique son fonctionnement en langue des signes. Cette application est labellisée Proxima Mobile (service gratuit d'intérêt général reconnu par l'Etat).

Nouveau à Boissise : un Food truck Pizza !

Depuis le 18 mai 2022, chaque mercredi à partir de 17h30, le Food truck est installé sur le parking de la rue au Loup.

07 65 71 98 78

lajoiedemeure.fr

Vague de chaleur

Comme chaque année, le plan « vagues de chaleur » est activé en mode veille saisonnière du 1er juin au 15 septembre pour prévenir et réduire les risques sanitaires liées aux grandes chaleurs.

4 niveaux d'alerte :

Niveau de vigilance jaune - Le pic de chaleur : épisode de chaleur intense de courte durée (un ou deux jours). - **L'épisode persistant de chaleur :** températures élevées qui perdurent dans le temps (au-delà de trois jours).

Niveau de vigilance orange - La canicule : période de chaleur intense pour laquelle la combinaison des températures minimales et maximales moyennées sur trois jours atteignent ou dépassent les seuils départementaux.

Niveau de vigilance rouge - La canicule extrême : canicule extrême par sa durée, son intensité, son étendue géographique, à forts impacts sanitaires et sociétaux.

Vague de chaleur ou canicule ?

Dans les deux cas, les températures sont élevées, plusieurs jours d'affilée. On parle de canicule lorsque la chaleur ne s'évacue pas la nuit, mettant nos organismes à rude épreuve.

Soyez vigilants et informez les personnes vulnérables de votre entourage.

A ce sujet, il est rappelé que la commune a mis en place un registre nominatif destiné à inscrire les personnes âgées et les personnes en situation de handicap, résidant à domicile, qui en font la demande. En cas de déclenchement du plan canicule, les personnes recensées sont contactées par téléphone et/ou visitées afin d'apporter le soutien nécessaire.

N'hésitez pas, faîtes-vous connaître, inscrivez-vous !

Ecluse secondaire des Vives Eaux

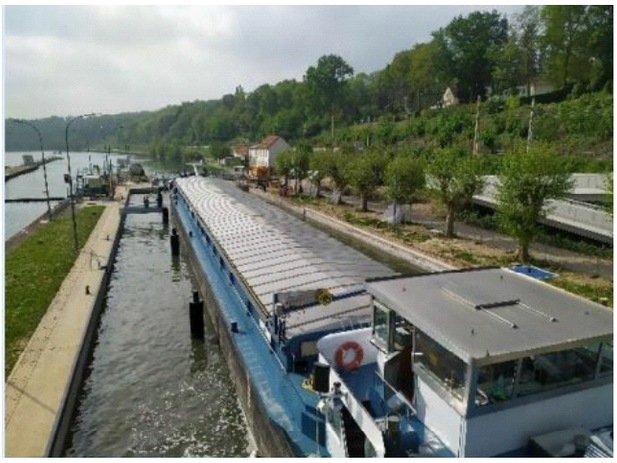

Le 26 avril 2022, Voies Navigables de France a remis en service l'écluse secondaire de Vives Eaux après 7 mois de travaux.

L'ouvrage a été entièrement rénové pour disposer sur le site de deux écluses opérationnelles et ainsi, améliorer les conditions du trafic fluvial sur cet itinéraire très fréquenté.

L'opération, d'un montant de 6 millions € TTC, a été cofinancée par l'Europe, la région Ile-de-France et le plan de relance.

Le groupement VCMF-ROUBY a assuré la réalisation des travaux et la maitrise d'œuvre a été suivie par le groupement BIEFIOA-CARICAIE.

Nouveau : une sophrologue sur notre commune !

« Je suis Tiphaine Colombe, Sophrologue diplômée de l'École Française Supérieure de Sophrologie de Paris.

J'ai travaillé 18 ans dans les Ressources Humaines avant d'opérer une reconversion professionnelle en tant que Sophrologue.

Aujourd'hui, je vous accompagne dans la reconquête de votre bien-être physique ou émotionnel et le développement de votre potentiel pour vous permettre d'atteindre vos objectifs personnels ou professionnels.

Qu'est-ce que la sophrologie ?

La sophrologie est à la fois une méthode de relaxation et de développement personnel.

C'est une discipline sérieuse, mise au point en 1960 par le Docteur et Professeur Alfonso Caycedo. Depuis, elle a été étudiée par les scientifiques qui ont démontré son efficacité dans de nombreux domaines tels que la gestion du stress et les troubles du sommeil.

La sophrologie, pourquoi ?

- Surmonter un évènement de la vie.
- Apprendre à gérer ses émotions (stress, angoisse, anxiété…).
- Retrouver un sommeil de qualité.
- Soulager ses douleurs physiques ou émotionnelles.
- Se débarrasser de pulsions, phobies ou addictions (tabac…).
- Développer ses capacités : mémorisation, concentration, créativité.
- Booster la confiance en soi…

Où me trouver ?

Je me déplace à votre domicile ainsi que dans les entreprises, les écoles, les hôpitaux, les maisons de retraite...

J'anime également des séances collectives ainsi que des sophro-balades ».

En savoir plus ? Contactez-moi !

Tiphaine COLOMBE
Sophrologue
Prise en charge particuliers, écoles, entreprises
Tél : 07 69 33 48 46
E-mail : contact@colombesophro.com
Site Internet : www.colombesophrologie.com

Association Sport-loisirs : barbecue 17 juin 2022

Avec le fameux barbecue de fin d'année, réapparu après une interruption de deux ans, notre association était à nouveau à l'honneur ce 17 Juin pour le bonheur de tous les adhérents.

En effet, c'est avec enthousiasme, que notre présidente Brigitte Michallet accueillait ce soir-là, à la Recellerie, ses nombreux invités (plus de soixante-cinq), heureux de revivre ensemble ce moment festif et convivial.

Tout avait été préparé avec soin : entrées rafraîchissantes et desserts bien tentants, concoctés par les adhérents, rivalisaient avec les savoureuses grillades préparées par le chef Christian Roy secondé par Michel Prigot, Gérard Lambert et Bruno Caminade. Le tout était servi sur des tables décorées aux couleurs de la courageuse Ukraine…!

Pour parfaire cette belle soirée : deux points forts à retenir :

D'abord, un discours de Brigitte Michallet pour dire sa joie et sa satisfaction de diriger une association aussi dynamique (78 membres), saluons au passage son total investissement dans sa tâche de présidente. Elle a tenu aussi à exprimer sa gratitude d'une part envers le bureau qui l'assiste efficacement et dévouement dans le fonctionnement de l'association, d'autre part à l'égard de Monsieur le Maire pour son soutien indéfectible. En outre, à cette occasion, les trois animatrices (Valérie, Clarisse et Sandrine) dont le professionnalisme et la gentillesse ne sont plus à démontrer, n'ont pas été oubliées : un bouquet de fleurs ainsi qu'une carte-cadeau les attendaient.

Ensuite, après ces paroles pleines d'émotion, Clarisse à l'énergie communicative, s'élança sur la piste suivie par ses élèves de Zumba pour nous offrir quelques danses très rythmées et fort appréciées des spectateurs.

En conclusion, un franc succès pour cette dernière édition de notre traditionnel barbecue. Puissions-nous revivre dans les années à venir d'aussi bons moments au sein de la gym et longue vie à notre association boissisienne Sport-loisirs !

Rentrée association Sports-loisirs, septembre 2022

Même si les vacances estivales se profilent à l'horizon, il faut déjà songer à la rentrée !

Mais comment garder la forme, prendre soin de vous et vous détendre ?

L'Association Sports-Loisirs de Boissise-la-Bertrand est là pour répondre à votre attente.

Dans un cadre sport-santé, en partenariat avec la Fédération Française de l'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (F.F.E.P.G.V.), l'association vous propose des cours variés, adaptés à toutes les générations confondues, ouverts également aux adolescents à partir de 14 ans.

Nos deux dynamiques animatrices vous feront pratiquer dans la bonne humeur :

Fitness, Renforcement musculaire, Stretching, Gym douce et Zumba !

Voici en détail, le déroulement de ces séances :

Lundi de 18h30 à 19h30 : Renforcement musculaire et stretching avec Clarisse.

Mardi de 18h45 à 19h45 : Fitness, renforcement musculaire avec Valérie.

Mercredi de 10h30 à 11h30 : Gym douce, relaxation avec Clarisse.

Jeudi de 19h à 20h : Zumba, fitness avec Clarisse.

Certains cours correspondent à votre niveau et à vos souhaits, alors soyez les bienvenus pour les tester d'abord (2 séances gratuites) et être convaincus de leur efficacité comme nos très nombreux adhérents.

Rendez-vous pour les inscriptions ou réinscriptions
Au Forum des associations le samedi 10 septembre 2022 de 14h à 17h30.
ou le Lundi 12 Septembre de 17h30 à 19h30 à la Recellerie de Boissise-la-Bertrand

Démarrage des cours le mardi 13 Septembre

La cotisation annuelle est de **126 € pour les Boissisiens** et de **142 € pour les extérieurs** (licence et assurances incluses). Celle-ci donne droit aux 4 séances hebdomadaires et pourra être réglée en 3 fois : signalons que pour les moins de 18 ans, 5 euros sont à déduire sur le total.

Attention très importante consigne de la Fédération !!! :

Pour les nouveaux adhérents, **un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la gymnastique volontaire** sera exigé, il doit impérativement dater de moins de 3 mois à la date d'inscription pour être valide. Pour les réinscriptions, le questionnaire de santé est valable pendant 3 ans, l'accès aux cours ne sera possible qu'à cette condition

Pour tout renseignement complémentaire, contactez-nous : 06 82 20 97 16

A bientôt peut-être et bonnes vacances à tous !

Salon solidaire « Un vin, un sourire »

Venez nous rejoindre lors de la quatrième édition du salon du vin qui se tiendra le
Samedi 19 novembre 2022 de 10h à 19h
Salle de la Recellerie à Boissise-la-Bertrand

Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, vous découvrirez et dégusterez les vins de vignerons indépendants venus de huit régions viticoles différentes :

Alsace, Beaujolais, Bordeaux, Bourgogne, Cahors, Champagne, Corse, Loire.

La Force d'un sourire

La Brasserie des Grottes vous proposera ses bières élaborées et brassées à Boissise-la-Bertrand.

L'association « La force d'un sourire » vendra les créations artisanales (bijoux, sacs, pochettes, objets de décoration …) au profit de la pouponnière de Mbodiène qu'elle soutient depuis 2013.

Différentes animations seront proposées (jeux, atelier initiation à la dégustation, tombola).

Créa'Kids

Une belle fin d'année inventive et productive pour nos petits créateurs : de jolis pots à crayons décorés, des tableaux aux jolies couleurs d'été, et de belles décorations avec la technique «décopatch» sur des cactus et lettres en carton.

Nos jeunes adhérents se sont montrés très heureux de finir cette année autour d'un goûter festif.

Rendez-vous au forum des associations le 10 septembre.

Nous vous souhaitons un bel été rempli de créativité et d'inventivité !

petite idée de carte estivale...

Stages Escalad'arbres de retour

Devant le franc succès des stages «Escalad'arbres», les stages d'été sont renouvelés pour les enfants de Boissise-la-Bertrand et Boissettes.

12 places maximum alors n'attendez pas et inscrivez vite votre enfant.

Contact : mairie de Boissise-la-Bertrand.

Stages de voile

Le cercle de voile de Seine-Port propose des stages de voile pendant l'été.

Renseignements et inscriptions :

mail : cercledevoiledeseineport@gmail.com

tel : 09 86 35 55 61.

Comité des fêtes

La balade à Jojo

Le dimanche 15 mai dernier, le Comité des fêtes a organisé la balade autour de Boissise-la-Bertrand. Les 30 boissisiens présents ont été conduits par Georges autour de notre charmant village pour découvrir la faune exceptionnelle à notre portée. Patrick et Gilles du Conseil des Aînés ont partagé leurs connaissances sur les différents sites, l'ancien local de Radio France et les antennes de Saint Leu de la Marine nationale.

Merci à Chantal et Alain qui nous ont ouvert leur jardin afin de se désaltérer et prendre un petit goûter.

A l'arrivée, un apéritif offert par le Comité des fêtes a été un moment très convivial !

La fête des enfants

Les parents d'élèves et le Comité des fêtes ont organisé la « Fête des enfants » le 11 juin, dans la cour de l'école. Le thème de cette journée était les personnages de dessins animés et cela a eu beaucoup de succès auprès des enfants.

Nous avons passé une agréable journée avec un beau soleil, de nombreuses activités ont été proposées : château gonflable, maquillage, chamboule-tout, pêche à la ligne et d'autres jeux.

Les pop-corns ont été faits sur place et offerts. Une vente de gâteaux et boissons a eu lieu au bénéfice de l'Association des parents d'élèves ainsi qu'une tombola.

A la fin de la journée, nous avons dû élire trois enfants mais cela a été un déchirement pour nous car les enfants auraient tous mérités d'être élus. Nous remercions les parents d'être venus si nombreux et d'avoir joué le jeu !

Merci à Olivier Delmer, Thierry Segura et les autres élus pour leur présence.

Comité des fêtes

Forum des associations

Comme chaque année nous vous donnons RDV le **samedi 10 septembre 2022 à la Recellerie de 14h à 17h30** afin de pouvoir rencontrer les différentes associations de notre village et ainsi échanger, partager et s'inscrire. La mairie et le Conseil des Aînés seront également présents.

Cette journée permet aussi de mettre en place et d'engager différents projets entre associations.

Nous comptons sur votre présence et votre participation !

Université Inter-Ages

A vos agendas ! l'Université Inter-Age lance sa campagne d'inscription pour l'année 2022-2023, plus d'informations prochainement.

Vous avez envie d'enrichir votre culture générale dans un ou plusieurs domaines et de faire partager vos compétences et d'acquérir des connaissances mobilisables dans votre vie citoyenne, de comprendre les évolutions du monde contemporain ? Vous êtes actif ou retraité(e), parent au foyer, en recherche d'emploi ou en activité avec du temps libre ?

Inscrivez-vous dès maintenant aux activités de l'UIA, accessibles à tous, sans condition d'âge et de niveau d'études.

Une programmation riche et variée

La programmation de l'Université Inter-Ages s'articule autour de 4 pôles :

• **Des Cours** répartis sur plus de 100 disciplines et regroupés autour de 11 thèmes ;

• **Des Conférences** couvrant 12 disciplines qui permettent de rester acteur de la société en abordant notamment des sujets d'actualité ;

• **Des Sorties** qui permettent d'aller à la rencontre de lieux chargés d'histoire, de découvrir des sites scientifiques, d'apprendre à connaître la nature et à mieux la respecter, de découvrir le patrimoine local, etc...

• **Des Coups de cœur** qui sont de véritables moments de partage et d'échanges.

En savoir plus : https://www.melunvaldeseine.fr/envie-de-bouger/luniversite-inter-ages-melun-val-de-seine

Evénements à venir ...

Juillet 2022

- Le dimanche 10 juillet 2022
Cinéma en plein air
A partir 19h00, à Boissettes

Octobre 2022

- Le samedi 8 octobre 2022
Loto
A partir 19h00, salle de la Recellerie

- Le samedi 15 octobre 2022
Nettoyage des bois
RDV à 9h devant la salle de la Recellerie

Septembre 2022

- Le jeudi 1er septembre 2022
Rentrée des classes

- Le samedi 10 septembre 2022
Forum des associations
De 14h à 17h30, salle de la Recellerie

- Le mardi 13 septembre 2022
Reprise des cours Sports loisirs
Salle de la Recellerie

- Le dimanche 18 septembre 2022
Balade à Jojo
RDV à 9h devant la salle de la Recellerie

Novembre 2022

- Le samedi 19 novembre 2022
Salon solidaire « un vin, un sourire »
De 10h à 19h, salle de la Recellerie